

CABINET PHILIPPE ANDURAN
Société à responsabilité limitée
Au capital de 5 000 euros
Siège social : 20 Avenue Jeanne d'Albret
64110 JURANÇON
RCS Pau 415 384 601

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 14 OCTOBRE 2024

L'an 2024,

Le 14 octobre,

A 10 heures,

La société Cabinet Christophe AUDONNET, représentée par Monsieur Christophe AUDONNET, associée unique de la société CABINET PHILIPPE ANDURAN, société à responsabilité limitée unipersonnelle, au capital de 5 000,00 euros,

A pris les décisions suivantes :

- Changement de dénomination sociale,
- Transfert de siège social,
- Modification corrélative des statuts,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités,

PREMIERE RESOLUTION

L'Associé unique décide de changer la dénomination sociale de la société à compter du 14 octobre 2024. La dénomination sociale qui était CABINET PHILIPPE ANDURAN, devient A. CH. EXPERTISE COMPTABLE.

En conséquence, l'Assemblée modifie l'article 2 des statuts de la manière suivante :

Article 2 – Dénomination

La dénomination est : A. CH. EXPERTISE COMPTABLE.

Le reste de l'article demeure inchangé.

L'associé unique a adopté cette décision.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Associé unique décide de transférer le siège social de la société à compter du 14 octobre 2024.

Le siège social qui était fixé 20, Avenue Jeanne d'Albret 64110 JURANÇON est transféré 1, Chemin de la Saligue 64110 GELOS.

En conséquence, l'Assemblée modifie l'article 4 des statuts de la manière suivante :

Article 4 – Siège social

Le siège social est fixé au 1, Chemin de la Saligue 64110 GELOS.

Le reste de l'article demeure inchangé.

L'associé unique a adopté cette décision.

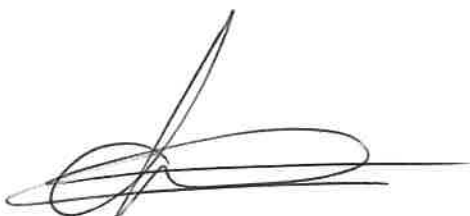
TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

L'associé unique a adopté cette décision.

L'ordre du jour étant épuisé et personne de demandant plus la parole, le gérant déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant.

A handwritten signature in dark ink, consisting of a stylized, cursive script. It begins with a large, sweeping loop on the left, followed by several smaller loops and a long, horizontal stroke extending to the right, ending in a small upward flick.